

CHAIRE Tourisme Innovation Lab

• NOTA BENE POUR LES ENTREPRISES :

Les avantages fiscaux

La participation financière des partenaires prend la forme d'un don permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés (ou sur le revenu) de 60 % de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Au-delà de 0,5%, ou en cas d'exercice déficitaire, un report est possible sur les 5 exercices suivants.

Le crédit impôt recherche

Si les structures sont éligibles, elles peuvent bénéficier du crédit impôt pour les dépenses réalisées au cours de l'année au titre de la recherche.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23533>

Vous êtes intéressé.e et souhaitez en savoir plus ?

Alors prenez contact avec nous pour nous rencontrer.



LAURE PRINTEMPS

Chargée du développement
de l'innovation



SOPHIE LACOUR

Chair Woman
Directrice Générale Advanced Tourism



MATHILDE JEANNENOT

Chargée de la valorisation
de l'innovation



Vous souhaitez nous contacter ?

Laure PRINTEMPS

chairetourisme-esthua@univ-angers.fr
02 44 68 81 85 | 06 84 66 18 84

CHAIRE Tourisme Innovation Lab

PARTENAIRES

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Vous êtes une collectivité, une association, un institutionnel ou une entreprise ? Vous êtes intéressé.e par le tourisme et l'innovation ? Alors rejoignez-nous !

Soutenir la Chaire Tourisme Innovation Lab c'est :

- Valoriser les travaux de la recherche auprès des professionnels du tourisme,
- Réfléchir au tourisme de demain, à ses enjeux, en accédant à des formations et ateliers animés par des experts,
- Apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les professionnels,
- Encourager l'innovation en accompagnant les porteurs de projet touristiques régionaux à travers l'appel à projet Entrepreneurat Touristique Innovant,
- Contribuer au développement de la recherche et de l'innovation en tourisme en faisant émerger des solutions au service de l'intérêt général,
- Mettre en réseau les experts du tourisme.



QUI PEUT DEVENIR PARTENAIRE ?

- Les collectivités locales : communes, EPCI, départements, régions
- Les associations représentatives d'acteurs politiques locaux ou acteurs administratifs : fédérations, offices de tourisme...
- Les institutionnels locaux : DGE, clubs hôtelier, ambassades...
- Les entreprises privées : EI, SARL, SA...

QUELS AVANTAGES ?

VOUS ÊTES...

Une collectivité locale, une association représentative d'acteurs politiques locaux ou administratifs, une institution locale :

- Contribuez à une dynamique dans le secteur touristique et innovant.
- Bénéficiez d'un impact sur la politique RSE de votre organisation.
- Prenez part aux ateliers collaboratifs aux côtés des acteurs du monde socio-économique sur les enjeux du tourisme de demain.
- Développez et renforcez vos liens avec le milieu académique.
- Aidez au développement de la recherche.

VOUS ÊTES...

Une entreprise privée :

- Contribuez à une dynamique dans le secteur touristique et innovant.
- Développez et renforcez vos liens avec le milieu académique.
- Bénéficiez d'un impact sur la politique RSE de votre entreprise.
- Prenez part aux ateliers collaboratifs aux côtés des acteurs du monde socio-économique sur les enjeux du tourisme de demain.
- Développez et renforcez vos liens avec le milieu académique.
- Développez votre marque employeur.
- Positionnez votre entreprise comme un acteur de l'innovation et de la R&D.

NOS THÉMATIQUES



Les thématiques en lien avec le projet scientifique de la chaire sont :

- le tourisme gourmand,
- le slow tourisme, le numérique,
- le marketing expérientiel,
- l'accessibilité,
- le sport,
- la réalité virtuelle/augmentée,
- l'Intelligence Artificielle,
- l'IoT etc.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS PARTENARIATS ?



Partenaire Ambassadeur

- participation gratuite aux Rencontres de l'Innovation Touristique, l'événement annuel de la Chaire,
- mise en relation avec notre réseau*,
- visibilité de votre structure avec l'ajout de votre logo à nos outils de communication développant votre notoriété dans notre écosystème (flyers, plaquette...),
- organisation d'un événement de type ateliers, formations, événements au sein de votre structure,
- invitation VIP à nos évènements



Partenaire Événementiel

- organisation d'au moins un événement de type ateliers, formations, événements au sein de votre structure,
- mise en relation avec notre réseau*,
- mise en valeur de votre structure sur nos documents de communication en lien avec les événements organisés en collaboration avec la Chaire (invitation, flyer, emailing, site internet),
- mise en avant de votre structure via nos outils de communication qui seront remis aux participants dès leur arrivée à l'événement pour bénéficier d'une visibilité dans les réseaux de la Chaire,
- participation gratuite à nos événements (un ou plusieurs suivant votre catégorie) : les Rencontres de l'Innovation Touristique, les matinales, les ateliers « recherche-innovation », les RDV B2B.



Partenaire d'Étude/Recherche*

- réalisation d'une recherche par une équipe de chercheurs dédiés pour produire en fonction de vos besoins, vos outils et des démarches adaptées sur un des projets scientifiques* d'expertise de la Chaire,
- mise en relation avec notre réseau*,
- visibilité de votre structure avec l'ajout de votre logo à nos outils de communication développant votre notoriété dans notre écosystème,
- suivi assuré par les enseignants-chercheurs sur un temps long pour s'assurer de l'appropriation des nouveaux outils (réunions, RDV avec les différents acteurs, présentations, groupe de travail),
- participation gratuite aux ateliers « recherche-innovation » organisés dans l'année afin de codévelopper de nouveaux projets en lien avec le tourisme,
- mise à disposition des travaux et études de la chaire Tourisme InnovationLab.
- participation gratuite aux Rencontres de l'Innovation Touristique, l'événement annuel de la Chaire.

*enseignants-chercheurs, startups, étudiants, collectivités, sites touristiques...

*cf. fiche mécénats et partenariats.